

Dans ce numéro :

- ▶ **Édition MILAN**
- ▶ **La Loterie Nationale repasse aux finances**
- ▶ **Mail suspect**
- ▶ **Arrêté Royal déterminant la limitation des jeux de hasard en ligne**
- ▶ **Plus de 40 euros pour un paquet de cigarette**
- ▶ **PANINI – World Cup**
- ▶ **La licence F2 appartient au libraire**
- ▶ **Une Economie de papier**
- ▶ **Frais de port Transport**
- ▶ **Marge sur le tabac**
- ▶ **Encore une proposition de loi**
- ▶ **Foire Conway**

Rédaction

Walter Agosti – Geoffrey Haulotte

Distribution



Rédacteur en chef :

M. Walter Agosti
info@visionpresse.be
Avenue Albert 1^{er} 1A – 1342 Limelette

Graphisme & impression :

AZ Print sa
Rue de l'informatique 6
B-4460 Grâce-Hollogne (Z.I.)
Tél. 04 364 00 30 – info@azprint.be
www.azprint.be



Edito

La cigarette électronique ? Notre réseau doit être le réseau de vente de référence

J'ai pris connaissance avec intérêt du rapport de juin 2022 du conseil supérieur de la santé (CSS) relatif à l'évolution de la cigarette électronique (CSS n° 9549)

Cette mise à jour de l'étude est très intéressante et nous pouvons être globalement d'accord avec les conclusions émises.

Les libraires sont historiquement un des grands canaux de vente du tabac en Belgique. Nous nous sommes adaptés à toutes les législations successives afin de rendre le tabac moins accessible (avec toutes les répercussions économiques impliquées) et dans le même temps nous avons introduit des produits alternatifs au tabac tels que la cigarette électronique (avec ou sans nicotine)

Une remarque de ce rapport est interpellante (CSS page 26).

« Le CSS recommande que l'abandon progressif de la vente du tabac et l'introduction des e-cigarettes, y compris celles vendues comme médicaments, soient accompagnées d'un plan stratégique à long terme afin que les points de vente (notamment nos libraires) sachent vers quoi on tend »

Quelle serait la ligne de ce plan stratégique ? Vers quoi allons-nous pour notre secteur ?

De notre côté, nous sommes favorables, comme déjà recommandé par le CSS, à une réduction des points de vente tabac en Belgique et de réserver notamment aux libraires cette vente désormais canalisée.

Il est aussi primordial pour la viabilité des librairies d'être également reconnus comme un des canaux de vente des produits alternatifs au tabac comme la cigarette électronique. C'est en effet chez le libraire que le fumeur vient chercher son tabac et c'est chez lui qu'il devrait être attiré par une alternative moins nocive.

Dès lors, nous plaçons pour que les produits alternatifs ne soient pas cachés mais bien exposés sans publicité et que notre formation soit accentuée sur la connaissance de ces produits.

Walter AGOSTI
Administrateur délégué
walter@visionpresse.be



DÉCOUVREZ LE NOUVEL ePOD2



CHARGEMENT RAPIDE
80% DE CHARGE
EN 35 MIN



VAPOTAGE POSSIBLE
PENDANT
LE CHARGEMENT



RÉSISTANT AUX
ÉCLABOUSSURES



CAPSULES COMPATIBLES
AVEC EPOD



**La nicotine contenue dans ce produit crée une forte dépendance.
Son utilisation par les non-fumeurs n'est pas recommandée.**

Brèves



Edition Milan

Suite à une étude de rentabilité sur leurs titres de territoires à l'export, les éditions Milan ont souhaité arrêter la diffusion export des titres : TERRE SAUVAGE – ALPES MAGAZINE- BRETGANE MAGAZINE – PYRENNES MAGAZINE – PASSION RANDO ainsi que toutes les déclinaisons en HS. Ces titres ne seront donc plus distribués en Belgique.

La loterie nationale repasse aux finances

Le mardi 28 juin 2022, le Roi a nommé Mme Nicole de Moor en tant que secrétaire d'État à l'Asile et à la Migration, adjointe à la ministre de l'Intérieur, des Réformes institutionnelles et du Renouveau démocratique. Elle remplace M. Sammy Mahdi qui quitte le gouvernement pour occuper de nouvelles fonctions.

Monsieur Vincent Van Peteghem, ministre des finances, reprend quant à lui la compétence relative à la Loterie nationale.



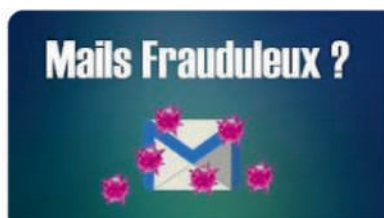
Service Public
Fédéral
FINANCES

Mail suspect

Vous recevez, comme de nombreux libraires, un mail de soi-disant la police belge, française ou Interpol qui vous informe que vous êtes fiché pour des raisons des plus farfelues ?

C'est une arnaque !!

N'ouvrez pas la pièce jointe et transférez ce mail, sans l'ouvrir, à l'adresse suivante : suspect@safeonweb.be.



Arrêté Royal déterminant la limitation des jeux de hasard en ligne



Ce 20 juillet 2022 a été publié au Moniteur belge l'Arrêté royal déterminant les modalités de consultation de la Centrale des crédits aux particuliers par la Commission des jeux de hasard et modifiant les dispositions relatives à la limitation des jeux de hasard en ligne.

La limite de jeu prévue de maximum 500 euros est réduite à 200 euros par site web. Si un joueur souhaite augmenter cette limite de jeu, il doit alors en faire lui-même la demande d'une manière active auprès de l'opérateur.

Plus de 40 euros pour un paquet de cigarettes ? La Hollande y pense

Plus de 40 euros pour un paquet de cigarettes ? Les Pays-Bas veulent sauter le pas.

À défaut d'interdire définitivement le tabac, les gouvernements tentent de multiplier les manœuvres de dissuasion. Et comme chacun sait que toucher au porte-monnaie des citoyens est le meilleur moyen – le seul ? - de changer les comportements, les Pays-Bas débattent d'une colossale hausse des prix du tabac d'ici à 2040. Le projet en deux mots : évoluer vers une génération totalement non-fumeuse grâce à un paquet de cigarettes à 40 euros.



PANINI – World Cup

AMP enregistre actuellement les pré-commandes pour les pochettes PANINI de la coupe du monde de football. A commander sur distriweb – livraison début septembre.



SPORTS BAR

CHARLEROI - PROXIMITÉ RIVE GAUCHE

PLAY-OFF

LIVE SPORTS, DJ's, BEERS & FRIENDS

Rue de Charleville 28 | 6000 Charleroi

7j/7 | 11:00 → 23:00 (ve/sa → 2:00)

Paris sportif : la licence F2 appartient au libraire

Le libraire doit garder à l'esprit le fait que la licence d'exploitation F2 des machines de paris sportifs lui appartient en propre, même s'il n'est pas propriétaire desdites machines. À ce titre, c'est aussi sur le libraire que repose la responsabilité de respecter la réglementation existante. À titre exemplatif, si les machines de paris restaient ouvertes après 20h et qu'un contrôle prenait place, le libraire serait également responsable de cette violation de l'Arrêté royal, il pourrait être sanctionné financièrement et perdre sa licence. Il ne sera pas possible de remettre toute la faute sur l'opérateur, le libraire doit être vigilant (certains opérateurs désactivent les machines à 20h, mais tous ne le font pas).



Une économie de papier à la loterie nationale ?



Nous avons demandé à la Loterie nationale d'envisager de rendre optionnelle l'impression du ticket exploitant lors d'un gain au jeu de tirage. Le point de vente qui le souhaite continuerait à l'imprimer mais cela resterait un choix. Belle économie de papier en perspective possible.

Frais de port transport

Nous demandons une réunion chez AMP et Tondeur Diffusion afin de savoir comment ils gèrent et vont aborder les hausses du prix du carburant. Quelle est ou sera la répercussion sur notre facture.



Marge sur le tabac

Vérifiez vos marges sur vos factures de votre grossiste TABAC. Les prix d'achats augmentent alors que le prix de vente reste inchangé. C'est donc bien votre bénéfice qui diminue. Faites le tour du marché des grossistes même ceux de Flandre et comparez.

Encore une proposition de loi

Le 3 aout 2022 a été déposée une proposition de loi instaurant l'obligation, pour le secteur des jeux de paris et de hasard, de faire rapport sur ses recherches à propos de l'addiction au jeu (déposée par M. Tomas Roggeman et consorts)

DOC 55 **2852/001**



Foire CONWAY



Fin du confinement, CONWAY renoue avec sa foire annuelle les 11 et 12 septembre à TOURS ET TAXIS Bruxelles avec notamment une after party le dimanche de 18h à 20h.

Ladbrokes.be

DYNAMISE TA LIBRAIRIE

AVEC LE PROGRAMME DE COMMISSIONS LE PLUS AVANTAGEUX SUR LE MARCHÉ.

18+ JOUEZ AVEC MODÉRATION 21+



Interview

Interview de Geoffrey Haulotte, administrateur gestion colis et Poste

Vous êtes administrateur à Vision presse et vous venez d'être nommé administrateur de Perstablo. Comment voyez-vous désormais la gestion Colis et Poste au niveau national ?

Je n'ai pas de vision régionaliste concernant la gestion d'un point Poste ou d'un point colis, je pense que les problèmes rencontrés sont identiques au nord comme au sud du pays.

Vous êtes un des premiers points Poste à utiliser la nouvelle application NERO. Que pouvez-vous en dire après cette période de test ?

Nous sommes plusieurs à tester Nero, c'est une période très intéressante et c'est aussi l'occasion de pouvoir faire des demandes pour que le nouveau logiciel Bpost soit plus en adéquation avec nos besoins spécifiques. Bien sûr, pour le moment, c'est une phase test, et c'est encore loin de fonctionner de manière optimale, je suis de très très près les développements à venir.

Comment feriez-vous encore évoluer cette application ?

Nero est assez intuitif, et le plus gros des opérations est à présent disponible, maintenant nous sommes dans une phase de transition, le programme est stable et c'est déjà beaucoup quand on pense aux problèmes que l'on a pu rencontrer avec Poststation les derniers temps.

Pour moi, ce qui devrait être grandement amélioré, c'est la gestion des rapports journaliers, par exemple quel type d'opération l'on effectue sur une journée, le nombre de contacts.

Pour le moment tous ces aspects qui nous permettent de gérer notre point Poste au quotidien, et donc de pouvoir aussi contrôler nos opérations, sont absents du système Nero. Mais je suis sûr que ces petits problèmes seront réglés lors de la prochaine mise à jour.

En ce qui concerne les opérateurs de colis, comment gérez-vous le classement ? Avez-vous une procédure spécifique ?

Les points Poste, et les points colis le savent, rien de plus facile que de classer et d'encoder les colis, c'est encore plus vrai aujourd'hui car Nero, avec son interface intuitive, fait réellement gagner beaucoup de temps. Dans mon point Poste, nous travaillons également avec Homerr, mondial Relay et UPS, aucun de ces opérateurs n'a prévu un classement réellement efficace, les flux étant ce qu'ils sont actuellement, il serait intéressant de pouvoir rencontrer ces opérateurs et d'envisager avec eux comment mieux optimiser le classement des colis.



Pour ma part, avec mondial Relay j'utilise un classement à date de rentrée du colis. Mais leur PDA permet de classer les colis par « planche » ABCD... etc.

Vu le flux de plus en plus important des colis, il en découle un problème de place. Une solution est de réfléchir à la durée de conservation. Qu'en pensez-vous ?

Oui, les volumes, même s'ils ont tendance à se stabiliser ces derniers mois, vont rester élevés, il devient donc compliqué de stocker au quotidien des colis qui sont nombreux et parfois encombrants. Il n'y a pas de solution, car la viabilité de nos points colis et nos points Poste dépend du volume que nous traitons, au plus au mieux. A mon sens il y a deux pistes pour optimiser le stockage

La première, et facile à mettre en place partout, c'est de devenir champion de « Tetris » et donc de gagner chaque centimètre que vous pouvez en empilant les colis ! Essayez ça fonctionne !

La seconde, serait de réduire le temps de garde, pour le moment nous gardons nos colis à 15 jours. C'est beaucoup trop long. On sait que lorsqu'un colis (hors période de vacances) n'est pas retiré sous 3-4 jours, il y a fort à parier qu'il restera sur nos étagères jusqu'à être rappelé par l'opérateur. On pourrait donc raisonnablement réduire ce délai de garde à 8 jours et sinon il faut une tarification pour un délai prolongé. Le client devrait payer ce service de garde prolongée. C'est à l'étude au sein de Vision presse et de Perstablo.

Comment faire en sorte que de plus en plus de clients viennent en point de vente plutôt que de se faire livrer à domicile ?

En se faisant livrer directement, en point Poste, point Relay, point colis, le client ne doit plus attendre chez lui le passage du livreur, un gain de temps qui peut être utilisé à faire autre chose. C'est vraiment un des arguments que je conseille de mettre en avant !

Un problème aussi c'est le nombre d'appels téléphoniques des clients à propos des colis. Voyez-vous une solution ?

C'est un point qui est difficilement solutionnable, il faut peut-être faire de l'éducation avec nos clients, leur expliquer de bien lire leurs emails, je pense qu'une partie du problème est liée à la quantité de messages reçus par les clients pour un même colis. Il a là aussi matière à travailler.

Interview réalisée par
Yannick Gyssens

DEVENEZ PARTENAIRE **B!NGOAL**

VOTRE BOOKMAKER 100% BELGE !

Contactez-nous pour une visite sans obligation



02/736.99.55 info@bingoal.be @bingoal.be